

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

3ème trimestre 2021(DM 1) septembre

Séance Publique du 23 septembre 2021

Objet : CRÉATION D'UNE MISSION D'INFORMATION ET D'ÉVALUATION SUR L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE EN ILLE-ET-VILAINE

Synthèse du rapport :

L'article 63 du règlement intérieur du Conseil départemental prévoit que, sur demande écrite signée par un cinquième des membres de l'Assemblée réceptionnée au plus tard douze jours avant une session, le Président du Conseil départemental inscrit à l'ordre du jour de la séance la question de la création d'une mission d'information et d'évaluation chargée de recueillir des éléments d'information sur une question d'intérêt départemental ou de procéder à l'évaluation d'un service public départemental.

Par courrier du 9 septembre 2021, signé par 11 de ses membres et réceptionné le lendemain par le Président du Conseil départemental, le groupe Union du Centre et de la Droite a demandé la création d'une mission d'information et d'évaluation sur l'accueil de la petite enfance dans le département d'Ille-et-Vilaine notamment la situation des assistantes et assistants maternels et les nouveaux modes de garde (maisons d'assistantes maternelles...).

La question a été inscrite à l'ordre du jour de la session des 23 et 24 septembre 2021, par envoi complémentaire à la convocation transmise le 8 septembre.

Le Conseil départemental est donc invité à délibérer sur le principe de la création d'une mission d'information et d'évaluation sur l'accueil de la petite enfance dans le département d'Ille-et-Vilaine, à fixer sa durée, qui ne peut excéder 6 mois, et à désigner 11 de ses membres pour participer aux travaux de cette instance.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 3121-22-1 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil départemental, notamment son article 63 ;

Vu la demande signée le 9 septembre 2021 par Mme BIARD, M. BOHANNE, Mme BRUN, Mme FAILLE, Mme FERET, M. DE GOUVION SAINT CYR, Mme GUIBLIN, M. PAUTREL, Mme SALIOT, M. SALMON et M. SORIEUX, conseiller.ères départementaux.ales du groupe Union du centre et de la droite, transmise le lendemain au Président du Conseil départemental, sollicitant la création d'une mission d'information et d'évaluation de l'accueil de la petite enfance dans le département d'Ille-et-Vilaine notamment la situation des assistantes et assistants maternels et les nouveaux modes de garde (maisons d'assistantes maternelles...) ;

Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Après avoir entendu Mme COURTEILLE, rapporteur au nom de 2^{ème} commission ;

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (54 voix pour), dans la séance du 23 septembre 2021 ;

DECIDE :

- de créer une mission d'information et d'évaluation sur l'accueil de la petite enfance dans le département d'Ille-et-Vilaine notamment la situation des assistantes et assistants maternels et les nouveaux modes de garde (maisons d'assistantes maternelles...);

- d'en fixer la durée à 6 mois ;

- de désigner, sur proposition des groupes, les 11 conseiller.ère.s départementaux.ales suivant.e.s pour participer aux travaux de la mission :

Mme BRUN Mme COURTEILLE, M. DÉNÈS, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, Mme KOMOKOLI, M. LE GUENNEC, M. PAUTREL, M. PICHOT, Mme ROUX, Mme SALIOT ;

- de dire que la mission déterminera, dans le respect des prescriptions du règlement intérieur du Conseil départemental, les modalités appropriées à son fonctionnement et à la réalisation de ses travaux, qui seront conduits sous la responsabilité d'un.e Président.e, d'un.e Vice-Président.e et d'un.e rapporteur.e que la mission aura désigné.es ;

- de dire qu'à l'issue de ses travaux, la mission établira un rapport qu'elle adressera sous un mois au Président du Conseil départemental ;

- de dire que le Président du Conseil départemental communiquera ce rapport à l'ensemble des conseiller.ère.s départementaux.ales afin qu'il puisse être présenté et débattu à la réunion suivante du Conseil départemental.

Pour Extrait Conforme,

Rennes, le 23 septembre 2021

La directrice générale du pôle égalité éducation citoyenneté

Valérie LECOMTE-TRIBEHOU